

opéra de lille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

REMBOURSEMENT DE FRAIS DES PERSONNALITES QUALIFIEES

N°	2026	03	349
Le 5 mars à 10h			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)				
DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 18 février 2026	Monsieur Arnaud Deslandes représenté par Madame Marie-Pierre Bresson	X		
	Madame Catherine Morell-Sampol		X	
	Monsieur Arnaud Taisne		X	
	Monsieur Sébastien Duhem		X	
	Madame Delphine Blas		X	
NOMBRE DE MEMBRES	Madame Sylviane Delacroix	X		
EN EXERCICE	Madame Mélissa Camara		X	
	Madame Vanessa Duhamel	X		
	Monsieur Alain Cambien	X		
PRÉSENTS	Monsieur Michel Delepaul		X	
	Monsieur Patrick Geenens		X	
	Monsieur Jacques Ducrocq	X		
REPRÉSENTÉS	Monsieur Jean-Paul Mulot	X		
	Monsieur Grégory Tempremant	X		
	Monsieur François Decoster		X	
VOTANTS	Monsieur Sébastien Chenu			X
	Monsieur Bertrand Gaume		X	
	Monsieur Hilaire Multon		X	
	Madame Pascale Pronnier		X	
	Monsieur Matthieu Rietzler	X		
	Monsieur François Martin	X		
	Madame Marion Tinoco	X		

opéra de lille

N° 2026-03-349 : Remboursement de frais des personnalités qualifiées

Délibération n° 2026-03-349 du 5 mars 2026 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leurs fonctionnements,

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'Arrêté Préfectoral du 4 décembre 2007, portant création de l'EPCC Opéra de Lille,

Vu le dernier paragraphe de l'article 8 des statuts de l'EPCC Opéra de Lille,

Vu la délibération n°2007-00-10,

Attendu que dans le cadre de leur mandat, les personnalités qualifiées membres du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille peuvent avoir des dépenses de transports, de repas et d'hébergements pour venir assister aux séances du Conseil d'administration,

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver que les dépenses engagées (transports, hébergements, repas) par les personnalités qualifiées membres du Conseil d'administration, résidant hors de la région des Hauts-de-France, pour venir assister aux séances du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille, sont prises en charge par l'Opéra de Lille

- sur présentations de justificatifs originaux
- selon les modalités applicables dans l'établissement, en conformité avec la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles et les accords d'entreprise en vigueur

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver que les dépenses engagées (transports, hébergements, repas) par les personnalités qualifiées membres du Conseil d'administration, résidant hors de la région des Hauts-de-France, pour venir assister aux séances du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille, sont prises en charge par l'Opéra de Lille

- sur présentations de justificatifs originaux
- selon les modalités applicables dans l'établissement, en conformité avec la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles et les accords d'entreprise en vigueur

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le

Fait à Lille le 5 mars 2026

La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Signé par :

06EB808C86C040D...
Marie-Pierre Bresson

opéra de lille

CONSEIL D'ADMINISTRATION
5 MARS 2026 à 10h00
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

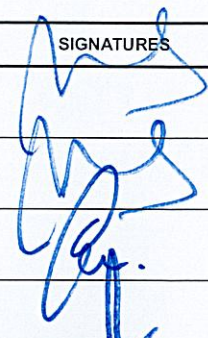
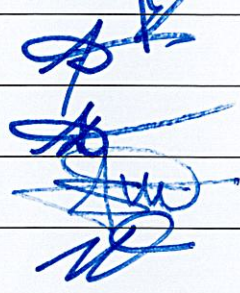
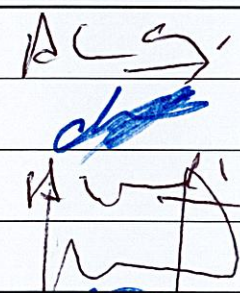
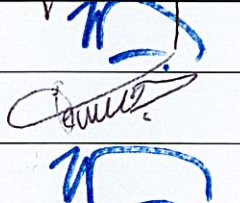
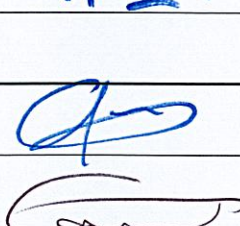
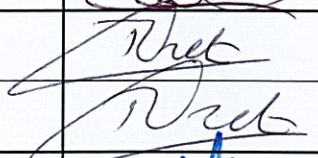
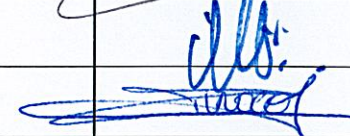
FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

REÇU EN PREFECTURE

1e 05/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-059-501394290-20260305-2026_03_349

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL	Mme Charlotte BRUN	Mme Marie-Pierre BRESSON	
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR		
	Mme Delphine BLAS	M. Franck HANOI	Mme Sylviane DELACROIX	
	Mme Sylviane DELACROIX	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU		
	Mme Vanessa DUHAMEL	Mme Violette SPILLEBOUT		
MEL	M. Alain CAMBIEN	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL		
	M. Patrick GEENENS	M. Bernard DEHAUT	M. Alain CAMBIEN	
	M. Jacques DUCROCQ	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE	M. Jean-Paul MULOT	
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGUY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Bertrand GAUME	M. Guillaume AFONSO		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Pascale PRONNIER	M. Christophe MARQUIS	M. Mathieu RIETZLER	
	M. Mathieu RIETZLER	Mme Jacqueline BRUCKERT		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE		
	Mme Marion TINOCO	M. Jonas PAMART PALÀ		